STEERING LEGAL | INTEGRATING LAW INTO BUSINESS

LE CABINET

Composé d'avocats internationaux français, le cabinet Steering vous accompagne dans tous les domaines du droit des affaires, en conseil comme en contentieux.

A l'aide d'équipes pluridisciplinaires, polyglottes et expérimentées implantées sur trois continents, nous sommes en mesure de vous proposer un très haut niveau de compétence à un coût particulièrement compétitif. Excellence, efficacité et pragmatisme sont des maitres-mots qui nous guident en permanence afin de vous offrir des solutions innovantes et sur-mesure.

Parce que nous sommes effectivement nous-mêmes entrepreneurs et connaissons les difficultés de la croissance d'une entreprise, nous vous accompagnerons dans tous vos projets afin de sécuriser vos investissements et de vous permettre de prospérer sereinement.

Fort de notre présence renforcée au Moyen-Orient et en Afrique et à l'aide de desks internationaux (Pays lusophones, Moyen Orient, Afrique, Asie de l'Est), notre cabinet vous permettra en outre un accès direct et un accompagnement sécurisé aux marchés à forte croissance.

30 AVOCATS
10 JURISTES
à travers le monde

6 DOMAINES D'EXPERTISE,
notamment fiscaux et corporate

Nos secteurs d'activité

Aux côtés d'entreprises régionales et nationales, nous intervenons régulièrement dans différents domaines comme :

- Industrie
- Agroalimentaire
- Traitement des déchets
- Transport et Logistique
- Centres d'appels
- Immobilier
- Hôtellerie et Tourisme
- Cosmétique

Nous conseillons et assistons également de nombreux groupes internationaux dans les secteurs d'activité suivants :

- Extraction minière
- Maintenance industrielle
- Informatique et nouvelles technologies
- Activités aéroportuaires
- Secteur énergétique
- Restauration
- Biotechnologies
- Pharmacie et parapharmacie

Nous conseillons par ailleurs les particuliers, les chefs d'entreprises dans toutes leurs problématiques juridiques et fiscales, nationales et internationales, et les accompagnons spécialement sur les questions de structuration patrimoniale.

Nous conseillons et défendons enfin de manière habituelle des entités publiques et parapubliques, en ce compris divers Etats à travers le monde.

NOTRE EXPERTISE

Droit des sociétés Fusions & Acquisitions

Nous assistons de nombreuses sociétés cotées et non cotées, françaises ou internationales, pour toutes leurs questions de droit des sociétés. De la création de l'entreprise, à son développement, jusqu'à sa transmission, nous conseillons et assistons les dirigeants ou actionnaires au cours de la vie de l'entreprise.

- Création de tout type de société
- Opérations de haut de bilan (augmentation ou réduction de capital)
- Pactes d'associés et tout type d'accords extrastatutaires
- Acquisitions, cessions de sociétés, joint-ventures et accords industriels
- Fusions, scissions, apports et restructurations
- LBO, LMBO, OBO
- Capital développement & capital risque

Droit fiscal

Nous accompagnons des entreprises et groupes français et internationaux pour la gestion et l'optimisation de leur fiscalité. Tant sur un plan national qu'international, nous les aidons à structurer leur organisation, leurs investissements et leurs flux. Avec ses pratiques très marquées de la fiscalité internationale (France et conventions bi et multi latérales), de la fiscalité des transactions et du contentieux fiscal, notre cabinet offre la palette complète de l'assistance en matière fiscale. Nous avons également une grande expérience de l'assistance aux sociétés dans le cadre de contentieux fiscaux.

- Fiscalité des sociétés et des groupes de sociétés
- Fiscalité internationale
- Fiscalité des fusions et acquisitions
- Contentieux fiscal

Contentieux-Arbitrage

Notre équipe en contentieux commercial et droit pénal des affaires est composée d'avocats expérimentés, combatifs et ayant le sens du conflit judiciaire, qui accompagnent et défendent nos clients devant toutes les juridictions judiciaires ou administratives, en France comme à l'étranger où nous nous appuyons sur notre réseau. Nous intervenons également en matière d'arbitrage interne et international (comme conseils ou comme arbitres) dans le cadre de procédures institutionnelles (CCI) ou ad hoc.

- Contentieux des affaires
- Contentieux bancaire et financier
- Contentieux immobilier
- Arbitrage
- Désignation en qualité d'arbitre et de médiateur
- Arbitrage commercial international (CCI, CNUDCI, OHADA, etc.) et en matière d'investissements (CIRDI)

Droit social

Nous assistons des directions des ressources humaines et des dirigeants d'entreprises pour les aider à gérer les relations individuelles et collectives de travail au sein de leur entreprise. Nous intervenons dans le cadre de missions de conseil visant à définir et faire évoluer leur stratégie sociale et à les aider à réaliser leurs projets. Nous intervenons également à tous les stades des contentieux, aux fins de résolution amiable ou portés devant les conseils de prud'hommes et les tribunaux des affaires de sécurité sociale, ainsi qu'en matière de droit pénal du travail.

- Relations individuelles de travail
- Plan de sauvegarde de l'emploi
- Relations avec les institutions représentatives du personnel
- Restructurations d'entreprise
- Dispositifs d'épargne salariale
- Statuts des dirigeants
- Audits sociaux

AUTRES EXPERTISES

- *Droit commercial*
- *Contrats internationaux*
- *Droit public*
- *Droit boursier*
- *Droit patrimonial*
- *Droit des entreprises en difficulté et de restructuration*

DESKS INTERNATIONAUX

Le développement des activités de nos clients à l'international nous a conduit à compléter notre offre de services en nous implantant dans diverses zones stratégiques d'un point de vue économique et géographique. Notre cabinet comprend désormais 8 bureaux, animés par une trentaine d'avocats et une dizaine de juristes à travers le monde. Dans chacun de nos bureaux étrangers, nous avons constitué des équipes composées à la fois d'avocats français et d'avocats locaux rompus au droit international des affaires.

4 pôles géographiques

- Desk Afrique
- Desk Asie
- Desk Moyen/Proche Orient
- Desk Pays Lusophones

Présence

- Emirats Arabes Unis (Dubaï, Ras Al Khaïmah)
- Niger (Niamey)
- Compétences internes pour l'Asie et les pays lusophones

8 BUREAUX sur 3 CONTINENTS

Enfin, dans d'autres pays qui représentent un intérêt grandissant pour nos clients (Brésil, Iran, Afrique de l'Ouest) nous avons développé un réseau d'avocats correspondants qui travaillent en étroite coordination et sous la supervision de Steering.

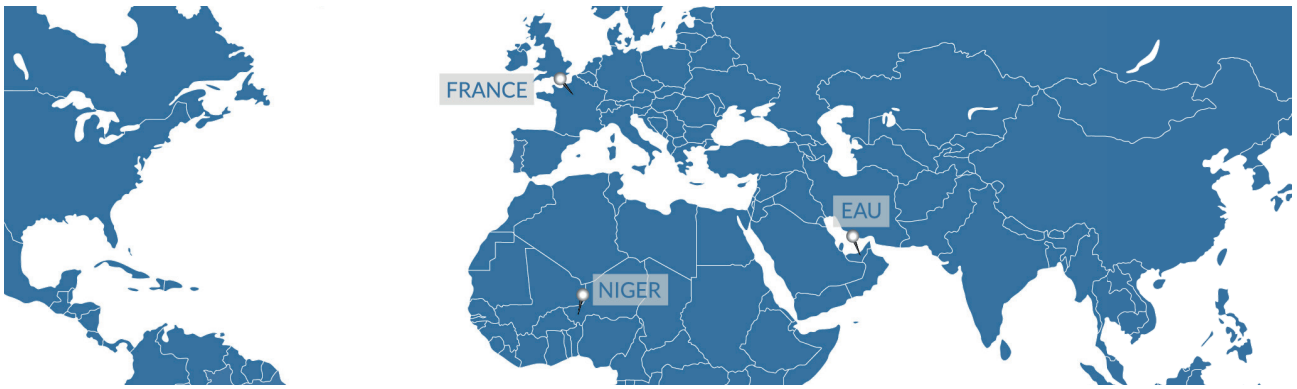

PARIS
+33 (0) 1 45 05 15 65
paris@steeringlegal.com

ANGERS
+33 (0) 2 41 77 15 36
angers@steeringlegal.com

TOURS
+33 (0) 2 47 66 07 60
tours@steeringlegal.com

CLERMONT-FERRAND
+33 (0) 4 73 16 33 41
clermont-ferrand@steeringlegal.com

MARSEILLE
+33 (0) 4 91 28 59 00
marseille@steeringlegal.com

DUBAI
+971 (0) 4 513 52 20
dubai@steeringlegal.com

RAK
+971 (0) 4 513 52 20
rak@steeringlegal.com

NIAMEY
+227 20 74 25 97
niamey@steeringlegal.com

Nous vous invitons à consulter notre site internet pour plus de détails : www.steeringlegal.com